



01-04-2021

Besançon agit pour le climat épisode 4 :

Besançon adapte ses écoles et ses crèches au changement climatique

Désormais, dès le printemps, nous vivons des périodes de très fortes chaleurs et les perspectives nous promettent une généralisation de ces phénomènes climatiques. Et pour autant, nous continuerons à souffrir du froid en hiver. L'amélioration thermique des bâtiments constitue donc un enjeu essentiel. Or, les bâtiments scolaires sont vétustes voire très vétustes.

Pendant les six prochaines années, nous allons engager un plan d'intervention sans précédent dans les bâtiments scolaires municipaux à hauteur de 60 millions d'euros.

Deux natures d'opérations sont envisagées dans ce schéma directeur des écoles : certaines écoles seront réhabilitées de fond en comble, mais la plupart des interventions auront pour but une amélioration du comportement thermique, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique.

Ce schéma sera complété par un travail de désimperméabilisation et de végétalisation de certaines cours.

L'objectif principal est d'améliorer le confort thermique pour les élèves et l'équipe éducative en prenant également en compte les usages d'une école contemporaine. Ce confort est un préalable à un apprentissage de qualité.

65 écoles sont réparties sur la ville. Comme ces travaux sont extrêmement coûteux, une priorisation sera définie : chaque école fait l'objet d'une étude minutieuse pour faire émerger les besoins et fera l'objet de préconisations ciblées. Les interventions seront choisies année après année et s'échelonnent jusqu'en 2026, terme du mandat municipal.

Par ailleurs, les financements d'entretien habituels sont largement augmentés. Tout bâtiment nécessitant fera l'objet d'une ou plusieurs interventions au cours du mandat 2020-2026.

Cette année, les travaux concernent :

- Ecole maternelle Bouilloche
- Ecole maternelle Kennedy
- Ecole maternelle Kergomard
- Groupe scolaire Jules Ferry

Dès maintenant nous lançons des études pour la réhabilitation lourde. Elles concernent les écoles Vieilles-Perrière (primaire), Jean Macé (élémentaire) et Paul Bert (élémentaire). Par ailleurs nous commencerons une réhabilitation lourde de la crèche de Saint Ferjeux et une rénovation énergétique de la crèche Battant.

Anne VIGNOT